

Site Natura 2000 du Massif du Bargy : Fiches espèces d'intérêt communautaire

-
Avril 2014



Document tiré du :
Diagnostic écologique du document d'objectifs du site Natura 2000 du Bargy
FR-8210106 (Oiseaux)/FR- 8201705 (Habitats)
Tome 2 : Fiches habitats & espèces d'intérêt communautaire

Diagnostic réalisé par :
Asters
Avec la participation de la Fédération des Chasseurs, de la FRAPNA et de la LPO
Mai 2012



Sommaire

Perdrix Bartavelle.....	1
Lagopède alpin.....	2
Tétras-lyre.....	3
Gypaète barbu.....	4
Aigle royal.....	6
Pie-grièche écorcheur.....	8
Vautour fauve.....	10
Vautour moine.....	11
Circaète Jean-le-Blanc.....	12
Faucon pèlerin.....	13
Crave à bec rouge.....	14
Chevêchette d'Europe.....	15
Bouquetin des Alpes.....	16
Damier de la Succise.....	17
Sabot de Vénus.....	18
Chardon bleu.....	19

Perdrix Bartavelle

Alectoris graeca

Code
Natura 2000
A 412

Taxonomie

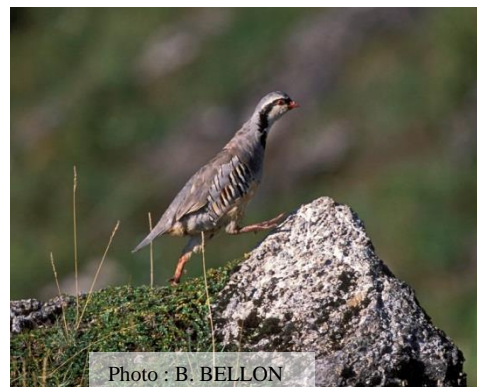
Galliformes / Phasianidae / *Alectoris*

Statut de protection

Annexe I et II de la Directive Oiseaux
Annexe III de la Convention de Berne

Identification

C'est la plus grande des Perdrix. Sa taille varie de 32 à 43 cm. Elle a le dos gris cendré brunâtre, le haut de la poitrine gris bleuté, le ventre roux pâle et les flancs rayés de roux, de crème et d'une double barre noire. Le bec et les pattes sont rouges. La zone blanche de sa gorge se poursuit jusqu'à la poitrine, et est bordée d'un collier noir bien délimité. L'absence de dimorphisme sexuel marqué rend difficile la distinction entre le mâle et la femelle.



Habitat de l'espèce

La Perdrix Bartavelle apprécie la chaleur et on la retrouve principalement sur les versants sud entre 1500 et 2600 m d'altitude. Elle affectionne les terrains arides, blocs rocheux, et les pentes très raides. Le Massif du Bargy représente un bon habitat pour la Bartavelle. En effet, on y retrouve des versants sud bien exposés, tout à fait favorables pour cette espèce. L'hivernage peut pousser les oiseaux vers des altitudes inférieures ou des crêtes et versants rapidement déneigés. L'habitat potentiellement favorable pour la Bartavelle représente 37 % du territoire d'étude du site Natura 2000 du Bargy, soit près de 1 248ha (données OGM).

La Bartavelle fréquente aussi, dans une moindre mesure, les boisements clairs à mélèze, pin cembro ou pin à crochets. La plupart des adultes sont sédentaires et occupent un espace vital annuel allant de 120 à 340 hectares.

Ecologie de l'espèce

Alimentation :

Le régime alimentaire des adultes varie au fil des saisons :

De décembre à mai, il est constitué **uniquement de feuilles de plantes herbacées, notamment de graminées**. Cette nourriture peut devenir inaccessible lorsque la neige persiste sur les lieux habituels d'hivernage. Lors d'hivers enneigés, les oiseaux peuvent subir des périodes de disette parfois catastrophiques pour leur survie. La bartavelle ne peut en effet se nourrir de rameaux d'arbres et d'arbustes, faute de pouvoir digérer ces végétaux riches en cellulose.

En juin et en juillet, le régime se diversifie avec la **consommation de fleurs et de criquets, et encore plus en août et en septembre avec la consommation de myrtilles et de graines**. En octobre et en novembre, la consommation de plantes herbacées redevient prépondérante. Le poussin âgé de moins de 6 semaines bénéficie quant à lui d'un régime alimentaire mixte (moitié animal, moitié végétal).

Reproduction :


De septembre à mars, les Bartavelles vivent le plus souvent en "compagnies". Celles-ci se constituent, soit autour d'une famille à laquelle vient s'associer un ou plusieurs adultes, soit autour d'un groupe d'adultes sans jeunes. Au début du printemps, les perdrix ont tendance à s'isoler de leur groupe hivernal, avant de s'apparier. La Bartavelle est monogame. La ponte a lieu au mois de juin et la poule pond entre 9 et 14 œufs dans un nid situé à même le sol sous le couvert de buissons, de plantes herbacées ou de rochers. La poule couve les œufs durant 25 jours. Les poussins sont nidifuges. Le couple défend son territoire vis-à-vis de ses congénères.

Localisation sur le site

Fidèle à son origine orientale et à son goût prononcé pour la chaleur, on la retrouve sur les versants exposés au Sud, entre 1500 et 2300 m d'altitude. Si certaines Bartavelles ont tendance à redescendre au-dessous de 1 400m pour hiverner, d'autres passent l'hiver sur les hauteurs jusqu'à 3 000 m d'altitude, ce qui semble être le cas de celles présentes sur le massif du Bargy.

- Printemps-été : communes du Reposoir, Petit-Bornand et Grand-Bornand
- Hiver : commune du Reposoir

Etat de conservation

 Favorable

Menaces

Sur le Bargy, la Bartavelle occupe des espaces peu utilisés par l'homme, le plus souvent situés sur des versants rocheux à fortes pentes, mais la fréquentation hivernale est à surveiller. Le surpâturage ovin et le vol libre peuvent constituer des menaces réelles pour cette espèce.

Lagopède alpin <i>Lagopus mutus helveticus</i>	Code Natura 2000
	A 408
Taxonomie	
Galliformes / Phasianidae / <i>Lagopus</i>	
Statut de protection	
Annexe I, II et III de la Directive Oiseaux Annexe III de la Convention de Berne	
Identification	
<p>Le Lagopède mue à trois reprises au cours de l'année. Quelle que soit la saison, les ailes des adultes sont toujours blanches et la queue noire. Au cœur de l'hiver, les deux sexes deviennent blanc immaculé. Les coqs se distinguent des poules par un bandeau noir entre le bec et l'œil et par une crête plus développée de couleur rouge vermillon. Au printemps, le plumage du coq est gris foncé, finement panaché de brun, de blanc et de noir. Le plumage de la poule est plus discret, de teinte généralement brun-fauve rayé de noir. Les plumes des pattes s'épaississent à l'automne et deviennent fournie en hiver ce qui améliore la portance de l'oiseau sur la neige molle.</p>	



Photos : A. Rezer /CCFG

Habitat de l'espèce
<p>Le lagopède alpin occupe, selon la saison, des altitudes comprises entre 1 800 et 3 000 m, avec une préférence pour les versants nord. Les roches sont souvent abondantes (éboulis, moraines, blocs, pierrailles) et le lagopède les recherche pour s'abriter. À l'étage subalpin (≈1800 - 2100m) son habitat est caractérisé par des landes à "éricacées" (Rhododendron, Myrtilles, Raisin d'ours) parsemées d'arbres isolés. À l'étage alpin (≈2100 - 2800m), la végétation, plus rase, est constituée de pelouses et de landes dominées par des arbrisseaux nains.</p> <p>Au printemps, la plupart des poules nichent entre 2 100 et 2 600 m. En été, elles recherchent pour l'élevage de leurs jeunes une végétation herbacée dense d'une hauteur de 10 à 20 cm et riche en nourriture appétente pour les poussins (invertébrés, bulbilles de renouée vivipare...). En hiver, les lagopèdes fréquentent les arêtes et les sommets balayés par le vent où leurs plantes nourricières sont accessibles.</p>

Ecologie de l'espèce
Alimentation :
<ul style="list-style-type: none"> - L'adulte se nourrit essentiellement de végétaux. De novembre à avril, il s'alimente à partir d'arbrisseaux nains ou de plantes ligneuses rampantes (rameaux de myrtille, de saules, airelle rouge, raisin d'ours, bourgeons de rhododendron). En hiver, il peut consommer des aiguilles de résineux. En mai et juin, le Lagopède peut consommer des chatons de saules et de feuilles de plantes herbacées. En été, l'alimentation s'enrichit en fleurs et en fruits. En septembre - octobre, il se nourrit principalement de baies ou de feuilles de saules. - Le poussin, jusqu'à l'âge de 2 semaines, a un régime alimentaire mixte composé pour 3/4 environ de végétaux et pour le reste de petits invertébrés. Les végétaux consommés sont assez semblables à ceux de l'adulte.
Reproduction :
<p>Le Lagopède alpin est monogame et territorial sur sa zone de ponte. Les premières pontes sont étalées sur l'ensemble du mois de juin. Le nid contient de 5 à 9 œufs. La femelle couve seule pendant 21 à 24 jours. Les premières éclosions se produisent fin juin. Le Lagopède a la particularité d'effectuer de grands déplacements en fonction des saisons : ils changent de massif au moment de la mue (Août) ou de l'hivernage (Décembre-Avril).</p>

Localisation sur le site
<p>L'habitat préférentiel du Lagopède est limité à quelques secteurs. On le retrouve régulièrement en été comme en hiver sur certaines crêtes ou versants rocheux qu'il semble affectionner.</p> <p>Communes du Mont-Saxonnex, Petit-Bornand et Grand-Bornand</p>

Etat de conservation
<p>● Défavorable inadéquat</p>

Menaces
<p>Les zones fréquentées par le Lagopède alpin sont peu accessibles aux randonneurs et skieurs, se situant sur des crêtes et des versants rocheux présentant un fort relief. Il n'est donc pas soumis à une forte pression de dérangement touristique.</p>

Tétras-lyre *Tetrao tetrix*

Code
Natura 2000
A 409

Taxonomie

Galliformes / Phasianidae / Tetrao

Statut de protection

Annexe I et II de la Directive Oiseaux
Annexe III de la Convention de Berne
Protection partielle au niveau national

Identification

Le Tétras-lyre est un Galliforme de taille moyenne, au dimorphisme sexuel important. En effet, le mâle possède un plumage noir à reflets bleu et des ailes brun-noir avec une petite barre blanche. Le dessous des ailes et de la queue est blanc, et cette dernière se termine en forme de lyre. Au dessus de l'œil il possède un caroncule rouge. Les femelles quant à elles, possèdent un plumage brun roussâtre barré de noir.



Photo : B. BELLON

Habitat de l'espèce

Le Tétras-lyre fréquente les milieux en transition semi-ouverts, où pelouses, fourrés, landes et boisements clairs se côtoient pour former un habitat qui lui est favorable. Il fréquente les forêts claires de résineux avec clairières et tourbières, à la limite supérieure des arbres. Qu'elles soient mixtes ou mêlées de feuillus, ces forêts possèdent un sous-bois bien développé et sont parsemées de prairies et de landes à rhododendrons et myrtilles, avec présence d'alpages.

En hiver, l'oiseau s'installe de préférence dans les pentes exposées au nord, où la neige reste poudreuse, afin d'y creuser une loge appelée igloo, où il passera la majorité de son temps pour limiter ses dépenses énergétiques. Cet isolement le protège du froid et des prédateurs.

Ecologie de l'espèce

Alimentation :

Au printemps les Tétras consomment essentiellement des végétaux, alors que les poussins sont friands d'insectes, leur apportant les protéines nécessaires à leur croissance. A l'automne, les baies constituent l'essentiel du menu des Tétras-lyre. En hiver, son alimentation est principalement constituée d'aiguilles de conifères, de rameaux, de bourgeons et de chatons.

Reproduction :

Au printemps (Mai), les mâles se regroupent sur des places de chant traditionnelles, situées généralement sur un espace visible et dénudé. Espèce polygame, la poule est territoriale sur son site de ponte, qu'elle défend vis-à-vis de ses congénères du même sexe (compétition intra-spécifique sur les habitats favorables à la reproduction). Le nid est sommaire, situé à terre et masqué par la végétation (éricacées). Cinq à dix œufs sont couvés pendant presque un mois.

Localisation sur le site

En lien avec l'écologie de cette espèce, les zones de présence hivernales et estivales ne sont pas identiques. Ces zones constituent des secteurs sensibles au dérangement.

Communes : Mont-Saxonnex, Brison, Petit-Bornand

Etat de conservation

● Défavorable inadéquat

Menace

Les menaces qui pèsent sur le Tétras-lyre sont la fréquentation du milieu ainsi que la fermeture de paysage (avancée de la forêt sur les milieux ouverts). Sur certains secteurs, la fréquentation touristique semble être un facteur de dérangement important.

Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus barbatus</i>	Code CORINE
	A076



Photo : Daniel

Taxonomie
Accipitriformes / Accipitridae / *Gypaetus*

Statut de protection
Annexe I de la directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Bern
Annexe II de la Convention de Bonn
Annexe II de la Convention de Washington
Annexe C1 du Règlement communautaire CITES

Description

Le Gypaète barbu est l'une des quatre espèces de vautours présentes en France. C'est un grand rapace nécrophage. Il présente une envergure imposante (2.60m à 2.90m) qui fait de lui le plus grand rapace d'Europe. La longueur totale du corps est de 110 à 150 cm, pour un poids oscillant entre 5 et 7kg. Les deux sexes sont semblables, avec la femelle plus grande que le mâle. Ses ailes larges et pointues et sa queue cunéiforme le rendent facilement identifiable. En vol, les adultes se distinguent par le contraste de leur plumage, gris ardoisé aux ailes, blanc à orangé sur la tête et le ventre et un collier de plumes noires orne la base de leur cou. Sa couleur orangée vient des bains de boue, riches en oxydes de fer, qu'il prend pour teinter son plumage. Les jeunes ont un plumage plus sombre, la tête noire et une silhouette plus massive.

Caractéristiques écologiques

Après vingt ans de réintroduction et de nombreux efforts, seule une vingtaine de couples sont présents sur l'ensemble des Alpes et un seul sur le massif du Bargy. Le Gypaète barbu est une espèce qui se reproduit difficilement. Il est donc particulièrement sensible au dérangement pendant la période de reproduction qui s'étend sur une grande partie de l'année, le pic de sensibilité allant de janvier à juillet.

Habitat de l'espèce

Son habitat comprend des zones rupestres (falaises) et des milieux ouverts qui lui sont indispensables pour trouver les carcasses dont il se nourrit. Le couple est sédentaire et son territoire peut varier entre 200 et 400 km² suivant la disponibilité en carcasses.

Écologie de l'espèce

Alimentation :
C'est un charognard exclusif, c'est-à-dire qu'il se nourrit d'animaux morts de cause naturelle (vieillesse...) ou accidentelle (avalanche...), principalement les carcasses d'Ongulés sauvages (bouquetins...) et domestiques (moutons). Son régime alimentaire est composé à 80% d'os.

Reproduction :
Le Gypaète ne se reproduit pas avant l'âge de 7 ans et consacre 10 mois de l'année à la reproduction : de novembre à août, le pic de sensibilité allant de janvier à juillet. Les parades nuptiales démarrent à l'automne et c'est à cette époque également que le nid est construit dans une cavité ou grotte, toujours en falaise, ou que les anciens nids sont rechargés. Les Gypaètes s'accouplent en novembre-décembre. En janvier ou février, la femelle pond un ou deux œufs à quelques jours d'intervalle, qui vont éclore en mars-avril. Un seul jeune prendra son envol durant l'été, avant d'être chassé par les parents en automne. Le Gypaète se reproduit peu : il donne en moyenne 1 jeune à l'envol tous les 3 ans.

Le couple du Bargy a produit 12 poussins depuis 1996. C'est le premier couple à s'être installé sur l'arc alpin depuis le retour de l'espèce et c'est l'un des plus productifs.

Localisation sur le site

Le couple du Bargy, présent depuis 1995 exploite l'ensemble du site et même d'avantage pour la recherche de nourriture. Le cœur du territoire est le grand Bargy où sont connues 4 aires, 2 en versant Sud (Le Reposoir) et 2 en versant Nord (Mont-Saxonnex).

Etat de conservation

A l'échelle des Alpes françaises, il est défini comme « défavorable mauvais ». En effet, seul l'habitat semble favorable, l'aire de répartition ainsi que les effectifs ne permettent pas encore d'obtenir un état favorable malgré les 25 ans de réintroductions.

Tendances évolutives et menaces potentielles sur le site

Dynamique évolutive :

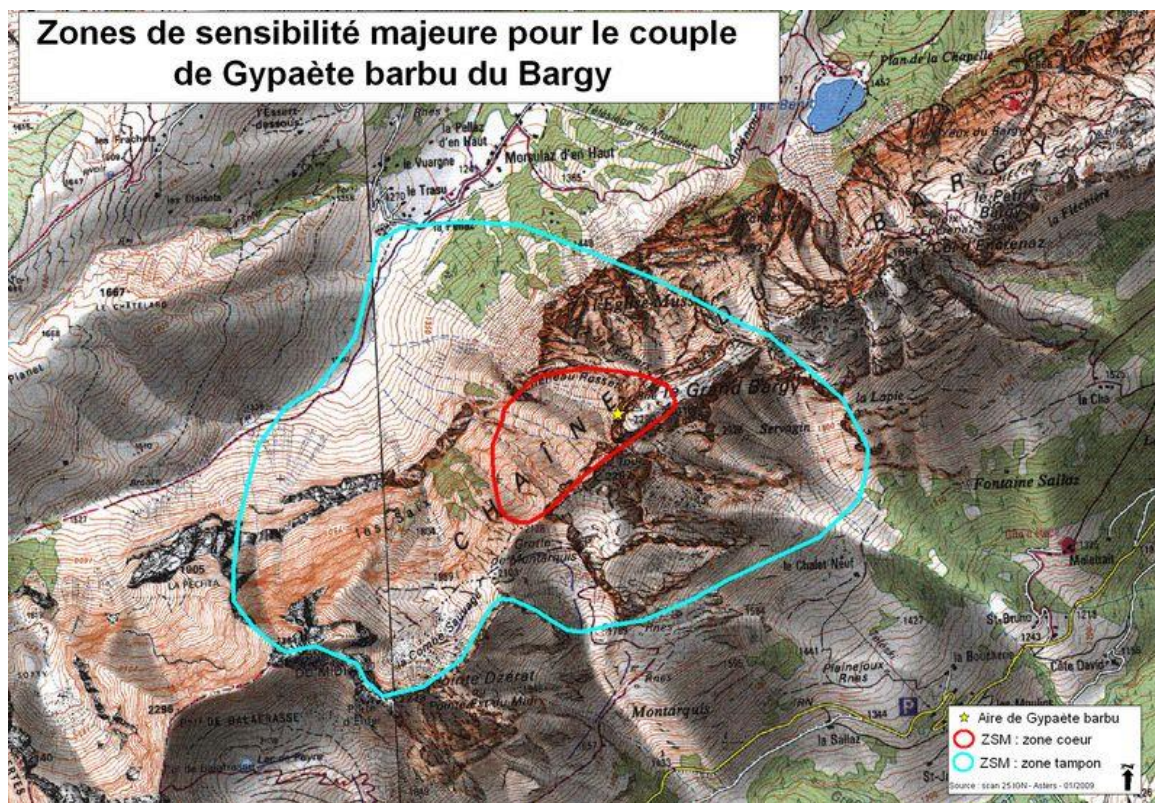
Stable : maintien du couple sur le site. Site fréquenté ponctuellement par des individus erratiques.

Menaces potentielles

- Sports de pleine nature : escalade, vol libre (parapentes et planeurs), ski de randonnée
- Vols motorisés : hélicoptères
- Chasse photographique

L'espèce est particulièrement sensible en période de reproduction (notamment de janvier à juillet). Tout dérangement à proximité du nid peut amener le couple à quitter celui-ci, pouvant entraîner la mort du jeune. La réglementation oblige ainsi à pratiquer les activités de sports et loisirs à une distance minimale de 700m du nid.

Zone de sensibilité majeure

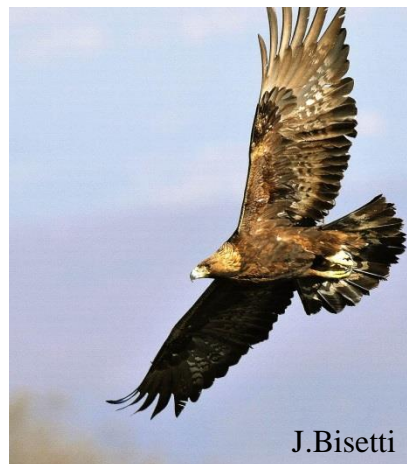


1) La zone cœur : zone de 500m à 800m linéaires autour des nids à l'extérieur de laquelle la plupart des couples semblent tolérer une activité humaine peu bruyante de type parapente, randonnée, circulation automobile, photographie, escalade, écobuage, etc.

2) Zone tampon : zone de 1000m linéaires environ autour des zones cœur à l'extérieur de laquelle la plupart des couples semblent tolérer une activité humaine bruyante de type survol d'hélicoptère, exploitation forestière, tir de mine, travaux mécanisés, passage d'avions de chasse ou d'engins bruyants, etc.

Aigle royal *Aquila chrysaetos*

Code
Natura 2000
A091



Taxonomie

Falconiformes / Acciptridés / *Aquila*

Statut de protection

Annexe I Directive Oiseau
Protégé au niveau national
Annexe II de la Convention de Berne
Annexe II de la Convention de Bonn
Annexe II de la Convention de Washington
Annexe A du règlement CEE/CITES

Identification

L'Aigle royal présente un plumage marron foncé, aux nuances roussâtres et une nuque claire. Les reflets dorés au niveau de la nuque lui ont notamment valu le nom « d'Aigle doré ». Il possède une longue queue, avec le bord postérieur de l'aile plus ou moins incurvé en S. Le juvénile et l'immatrice, avec leurs zones blanches sur et sous les ailes, et la queue noire et blanche, sont faciles à identifier. La différence entre les deux sexes est assez marquée, l'envergure des femelles est de 10% plus grande que celle des mâles : l'envergure du mâle atteint 1m88 à 2m12, celle de la femelle 2m15 à 2m27.

Longueur totale du corps : mâle 80 à 87 cm, femelle 90 à 95 cm. Poids : mâle 2,9 à 4,4 kg, femelle 3,8 à 6,6 kg.

Habitat de l'espèce

Pour nicher, les couples recherchent préférentiellement des habitats rupestres (falaises) comportant des espaces ouverts pour la chasse. Ils évitent les forêts et les paysages forestiers trop denses peu favorables à la chasse, ainsi que les zones trop densément peuplées, les milieux agricoles intensifs, les steppes et les prairies arides. Ils peuvent nicher dans un arbre si les falaises font défaut, comme cela est constaté dans les pays nordiques, voire en zone méditerranéenne, là où les densités en proies sont élevées. Les aires sont dans ce cas construites sur une ou plusieurs branches latérales et non pas à la cime. Des nidifications au sol ont aussi été observées. L'Aigle royal chasse dans tous les milieux ouverts à semi-ouverts, tels que les landes, les alpages et les clairières, ainsi que les peuplements forestiers clairs.

Ecologie de l'espèce

Alimentation :

L'Aigle royal se nourrit en fonction des ressources présentes sur son territoire. De ce fait, son régime est qualifié d'éclectique, allant des petits passereaux aux rongeurs, en passant par des mammifères, tels que les renards ou chevreuils, qu'ils consomment quant à eux au sol. Dans les régions riches en lièvres, lapins ou marmottes, ceux-ci constituent la majorité des prises. La taille des territoires de chasse est variable allant de 50 à 150 km². Ceux-ci sont généralement situés au-dessus des sites de nidification, ce qui permet ainsi aux aigles de ramener des proies lourdes et volumineuses par un trajet descendant en vol plané et non en battant des ailes pour remonter au nid.

Reproduction :

Le nid (ou aire), situé entre 200 et 2500 m d'altitude, est solidement bâti dans la partie supérieure d'une falaise, sur une corniche protégée par un surplomb ou située dans une cavité, voire dans un conifère âgé. Le couple possède deux à huit emplacements différents qu'il utilise à tour de rôle. La distance entre les aires d'un même couple est très variable, allant de moins de 100 m à plus de 3 km. Rechargé de branchages d'année en année, le volume du nid peut atteindre jusqu'à deux mètres de diamètre et 2,5 mètres d'épaisseur.

Les deux à trois œufs sont pondus entre le début de mars et le début d'avril. Les nichées engendrant deux jeunes viables restent tout à fait exceptionnelles. Un seul jeune parvient généralement à l'envol, le phénomène de caïnisme (prédation entre jeunes d'une même couvée) étant très fréquent chez ce rapace.

Localisation sur le site

4 couples sont présents de façon certaine sur le périmètre.

Communes : Brison, Petit-Bornand, Le Reposoir, Scionzier et Nancy-sur-Cluse.

Etat de conservation

Favorable à l'échelle alpine. Vulnérable sur la Liste Rouge 74

Inapplicable à l'échelle du site du fait de l'occupation de l'espace (changement d'aires de reproduction)

Effectifs et menaces

Effectifs :

En Europe, la population nicheuse est estimée dans une fourchette de 8 400 à 11 000 couples. Son statut de conservation est considéré comme « défavorable ».

L'effectif français fait état de 390 à 450 couples. La population de Haute-Savoie compte 38 à 42 couples.

Après un déclin général due aux persécutions jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, l'espèce est considérée comme rare. Suite à un changement d'opinion, on assiste à une augmentation numérique et à une expansion géographique de l'espèce dès la fin des années 1960.

Menaces :

- Toutes les activités humaines, pratiquées à proximité des aires entre novembre et août (chantiers forestiers, sports de pleine nature...) sont d'une manière générale très néfaste.
- L'aménagement de falaises à des fins ludiques (via-ferrata, voies d'escalade), est une menace supplémentaire dans les espaces non protégés.
- Le survol civil et militaire des sites de reproduction par des aéronefs, peut entraîner l'abandon de l'aire.
- La fermeture du milieu, suite à la régression du pastoralisme et à la reforestation, peut pénaliser l'Aigle royal pour l'accès à la ressource trophique (diminution du nombre de proies disponibles, agrandissement des territoires).
- La présence de nombreuses lignes électriques aériennes ou de câbles de remontées mécaniques provoque de lourdes pertes par électrocution ou collision.
- Des cas d'empoisonnement sont toujours à déplorer. Cette dernière menace est à prendre très au sérieux dans les secteurs à nouveau fréquentés par les grands carnivores (ours, loup).

Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio

Code
Natura 2000
A338



Taxonomie

Laniidés/ *Lanius*

Statut de protection

Annexe I Directive Oiseau
Protégé au niveau national
Annexe II de la Convention de Berne

Identification

Le mâle adulte, vivement coloré, arbore un manteau brun roux, le dessus de la tête et le croupion sont gris cendré, et la queue est noire bordée de blanc à la base. Les parties inférieures sont d'une couleur rose plus ou moins intense selon les individus. Le bec et les pattes sont noirs. Le masque, typique de la famille des *Laniidés*, est noir aussi et s'étend sur des yeux à l'arrière des joues.

La femelle adulte est beaucoup plus terne, le dessus est plus ou moins brun-gris, parfois. Son masque facial est moins net que chez le mâle et son dessous d'un blanc jaunâtre sale est fortement barré de lignes noires.

Le juvénile, très semblable à la femelle adulte, s'en distingue surtout par les dessins en forme de croissants qui ornent ses parties supérieures.

Habitat de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux semi-ouverts. Actuellement, les milieux les plus favorables se caractérisent par la présence de prairies de fauche et/ou de pâtures extensives, parfois traversées par des haies, mais toujours plus ou moins ponctués de buissons bas (ronces surtout), d'arbres isolés et d'arbustes divers, souvent épineux et de clôtures (barbelés). Espèce typique des milieux intermédiaires, la Pie-grièche écorcheur évite totalement les forêts fermées, mais aussi des milieux ouverts y compris prairiaux quand ils sont complètement dépourvus d'arbres et arbustes. C'est aussi une espèce typique des milieux agro-pastoraux, à condition cependant que ces derniers offrent des possibilités de nidification (buissons) et de chasse (perchoirs).

Ecologie de l'espèce

- **Alimentation** : La Pie-grièche écorcheur est très opportuniste et généraliste. Elle est avant tout insectivore, mais les petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) constituent souvent près de 5% de ses captures. L'espèce chasse à l'affût. La plupart des proies sont prélevées au sol ou dans la basse végétation, mais parfois aussi, surtout par beau temps, en vol.
- **Migration** : La migration postnuptiale s'étale de mi-juillet à mi-août. Migrateur nocturne, elle fait partie des rares espèces d'Europe occidentale à migrer vers l'Est. Le départ des zones d'hivernage, situées en Afrique de l'est, a lieu entre mi-mars et mi-avril. Les premiers oiseaux arrivent en France à la fin avril ou au début de mai, après avoir suivi un itinéraire différent de celui de l'automne.
- **Reproduction** : Chaque couple occupe un espace généralement compris entre 1,5 et 3 ha, volontiers à proximité d'autres couples. Des secteurs particulièrement attractifs peuvent regrouper jusqu'à six couples pour dix hectares. Le nid, généralement construit dans un buisson, le plus souvent épineux, reçoit entre 4 et 6 œufs entre le 15 mai et le 15 juin. La longévité potentielle de la Pie-grièche écorcheur est de l'ordre de 5 à 6 ans.

Localisation sur le site

La Pie-grièche écorcheur occupe essentiellement les alpages de moyenne altitude (entre 1300 et 1800 m) bien exposés et offrant au minimum quelques mètres carrés de buissons par hectare. 2 secteurs principaux accueillent des densités remarquables sur les communes du Grand-Bornand et de Brison. En tout, la Pie-grièche écorcheur est présente avec 26 à 32 territoires dont plus de la moitié se trouve en limite ou à l'extérieur du périmètre.

Etat de conservation

Défavorable inadéquat à l'échelle alpine. Inconnu à l'échelle du site.

Effectifs et menaces

Le statut de conservation de l'espèce est considéré comme défavorable en Europe, en raison d'un déclin historique avéré. Les effectifs européens sont estimés entre 6,3 et 13 millions de couples.

En France, le statut de conservation de la Pie-grièche écorcheur est considéré comme « En déclin » avec entre 120000 et 360000 couples en 2000. L'enquête effectuée en 2004 par la LPO Haute-Savoie permet d'estimer la population départementale entre 4000 et 5000 couples.

Effectifs et menaces (suite)

La disparition ou la raréfaction de cette espèce dans de nombreuses zones de plaine résulte des changements des pratiques agricoles intervenus au cours des 40 dernières années : recul des prairies, conséquences des remembrements, importante régression des haies. L'utilisation accrue de produits phytosanitaires a probablement eu un rôle très négatif par son impact sur les populations d'invertébrés. Les produits vétérinaires utilisés pour le traitement parasitaire du bétail, peuvent également avoir un impact considérable sur les écosystèmes pâturés. Il en est de même des opérations d'intensification de l'exploitation des prairies, qui en appauvrit la composition floristique et la faune entomologique au détriment de cette pie-grièche.

Globalement la régression de formes d'agriculture extensives basées sur la polyculture-élevage et surtout sur l'élevage de bovins ou d'ovins a été très défavorable. Les moyennes montagnes, moins exposées à cette évolution, constituent aujourd'hui des « zones refuges » pour l'espèce. Elles peuvent cependant devenir inhospitalières avec le retour spontané ou assisté de la forêt qui suit l'abandon des activités agricoles ou, à contrario l'intensification des prairies de fauches et la réouverture d'alpage la privant de ses perchoirs et sites de nidification.

Vautour fauve

Gyps fulvus

Code
Natura 2000
A078

P.Charrière



Taxonomie

Falconiformes / Acciptridés / Gyps

Statut de protection

Annexe I Directive Oiseau
Protégé au niveau national
Annexe II de la Convention de Berne
Annexe II de la Convention de Bonn
Annexe II de la Convention de Washington
Annexe A du règlement CEE/CITES

Identification

Rapace de grande taille, il a une petite tête claire assez bien visible en vol et de longues ailes très larges aux rémiges nettement digitées. Le dessus du corps est brun-gris jaunâtre, de nuance variable et le dessous est brun roussâtre à jaunâtre. Les adultes ont un duvet blanchâtre court au niveau de la tête, deux taches de peau nue et bleue à la base antérieure du cou. La différence entre les deux sexes est très faible, voire inexistante. Les juvéniles présentent une collerette de plumes brunes lancéolées, un plumage globalement brun et des yeux brun foncé. En vol plané circulaire, le Vautour fauve tient souvent les ailes relevées. En vol battu, les mouvements des ailes sont lents et amples.
Envergure : 250 à 280 cm ; Longueur totale du corps : 95-105 cm. Poids : 8-11 kg.

Habitat de l'espèce

Le Vautour fauve s'installe dans des escarpements rocheux, de préférence dans la zone basse des montagnes, au voisinage des larges vallées, de hauts-plateaux, de causses et des plaines. Les parois des rochers doivent présenter des corniches, des failles ou des cavités offrant quiétude, sécurité à l'égard des prédateurs terrestres, ainsi que des accès dégagés pour les décollages et atterrissages. Il installe son nid sur les falaises, surtout calcaires. Les dortoirs communautaires se forment habituellement sur des sites rocheux ou escarpés permettant aux oiseaux d'être à l'abri des dérangements.

Ecologie de l'espèce

Alimentation :

Le Vautour fauve est un rapace nécrophage, il est ainsi considéré comme un équarrisseur naturel en débarrassant la nature de cadavres qui pourraient être à l'origine de pollutions bactériologiques. En Europe occidentale, le Vautour fauve dépend presque exclusivement des troupeaux d'ongulés domestiques. Les grands troupeaux de moutons et de chèvres qui séjournent tout l'été dans les montagnes leur fournissent des ressources régulières en bêtes accidentées, mortes de maladie, tuées par des prédateurs (chiens errants, loups, lynx, voire ours), restes placentaires, agneaux mort-nés, etc. Les carcasses d'ongulés sauvages sont également appréciées : chamois, bouquetins, chevreuils.

Durant la période de nidification, un certain nombre d'oiseaux (immatures et non reproducteurs) quittent les « environs » des colonies de reproduction pour chercher des sites d'estivage.

Localisation sur le site

L'espèce est présente régulièrement sur le site depuis 2007. La période de présence sur le Bargy s'étend d'avril à octobre avec un effectif maximum en juin-juillet. Les dortoirs principaux connus sont situés sur les Rochers de Leschaux et sur les Aiguilles Vertes. D'autres dortoirs « satellites » peuvent se former sur les autres sommets du Bargy mais ils ne rassemblent en général que quelques individus.

En 2011, jusqu'à 76 oiseaux ont été dénombrés depuis le Mont-Saxonnex au début du mois de juillet (C.Giacomo). Il s'agit là de l'effectif le plus élevé jamais enregistré en Haute-Savoie. Ces oiseaux prospectent un vaste secteur pour trouver leur nourriture et peuvent parcourir plusieurs kilomètres avant de revenir sur leurs dortoirs pour la nuit.

Etat de conservation

● Défavorable mauvais à l'échelle biogéographique. ● Défavorable inadéquat à l'échelle du massif du Bargy

Menace

Le retour récent du Vautour fauve dans le nord des Alpes est à mettre en relation avec la réussite des programmes de réintroduction entrepris dans les Baronnies (70 couples en 2007) et le Verdon (15 couples en 2007) au milieu des années 90.

Le caractère grégaire des vautours et leur mode d'alimentation le rendent très vulnérable au poison, principale cause d'extinction constatée en Europe de l'Est notamment. L'espèce serait aussi sujette aux intoxications au plomb.

Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>	Code Natura 2000
	A079
Taxonomie	
Falconiformes / Acciptridés / <i>Aegypius</i>	
Statut de protection	
Annexe I Directive Oiseau Protégé au niveau national Annexe II et III de la Convention de Berne Annexe II de la Convention de Bonn Annexe II de la Convention de Washington Annexe A du règlement CEE/CITES	



Identification
<p>Le Vautour moine est l'un des plus grand vautour européen. Son plumage est entièrement marron foncé, s'éclaircissant avec l'âge. D'aspect nu, la tête est couverte d'un léger duvet grisâtre, voire blanchâtre. La collerette, de la même couleur que le plumage, remonte souvent jusqu'au sommet du crâne. Excepté la taille, le dimorphisme sexuel est inexistant, le mâle n'atteignant en moyenne que 93% de la taille de la femelle. Les oiseaux immatures ont un plumage plus foncé et plus uniforme. Ils ne présentent pas le masque clair qu'ont les adultes, et le duvet de la tête est noirâtre. Le plumage adulte complet n'est acquis qu'à l'âge de 5 à 6 ans.</p> <p>En vol, le Vautour moine se reconnaît à sa taille imposante, ses ailes très larges et profondément digitées. La queue est cunéiforme.</p> <p>La mue dure au moins quatre mois, essentiellement entre début juin et fin septembre.</p> <p><u>Envergure</u> : 250 à 290 cm ; <u>Longueur du corps</u> : 90-100 cm. <u>Poids</u> : mâle 7 000-11 000g, femelle 7 500-12 500g.</p>

Habitat de l'espèce
<p>En Europe, le Vautour moine est caractéristique des zones de collines et de moyenne montagne semi-boisée, à forte influence méditerranéenne. Il niche presque uniquement dans des forêts de pente.</p> <p>L'essence utilisée pour construire le nid est le Pin sylvestre <i>Pinus silvestris</i>.</p> <p>Dans le sud de l'Europe, il peut aussi nicher sur des Genévriers <i>Juniperus sp.</i>, du Chêne liège <i>Quercus suber</i>, du Chêne vert <i>Quercus ilex</i>, voire du Pin noir <i>Pinus nigra</i> en Grèce continentale. Pour la recherche de nourriture, ce vautour prospecte de vastes étendues ouvertes à semi boisées. Dans la région des Causses, le domaine de prospection de la colonie est estimé à 5000 km².</p>

Ecologie de l'espèce
<p><u>Alimentation</u> :</p> <p>Comme tous les vautours européens, le Vautour moine est un nécrophage strict, jouant en cela un rôle d'équarisseur dans les écosystèmes agro-pastoraux de moyenne montagne. Les cadavres de moutons constituent une part essentielle dans son régime alimentaire. Toutefois, il est nettement moins dépendant de l'élevage des troupeaux d'ongulés domestiques que le Vautour fauve, et il s'adapte très bien aux ressources fournies par la faune sauvage. Son régime alimentaire comprend ainsi une part importante de petites proies comme les lièvres, les mustélidés (belettes, martre, etc.), mais aussi les gros ongulés sauvages (chamois, bouquetins) et accessoirement d'oiseaux, de reptiles et d'insectes. Il repère les cadavres à la vue et prospecte surtout de vastes paysages ouverts qui augmentent les chances de trouver une carcasse accessible.</p>

Localisation sur le site
<p>L'espèce est notée sur le site à partir de 2007, 1 seul individu étant observé à plusieurs reprises. En 2009, 3 individus sont notés début août, puis de nouveau un seul en 2010. Enfin, en 2011, au moins 3 individus différents ont fréquenté le massif durant l'été. Le ou les Vautours moines présents accompagnent systématiquement des groupes de Vautours fauves, participant aux curées et occupant les mêmes dortoirs (Rochers de Leschaux et Aiguilles vertes principalement).</p>

Etat de conservation
<p>● Défavorable mauvais à l'échelle biogéographique alpine ● Défavorable inadéquat à l'échelle du site</p>

Menace
<p>Dès 1996, l'espèce niche à nouveau dans les Grands Causses. En 2010 18 couples produisent 12 jeunes. Depuis 2004, l'espèce est en cours de réintroduction dans les Préalpes drômoises et provençales.</p> <p>Le caractère grégaire des vautours et leur mode d'alimentation le rendent très vulnérable au poison, principale cause d'extinction constatée en Europe de l'Est notamment. L'espèce serait aussi sujette aux intoxications au plomb.</p>

Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

Code
Natura 2000

A080

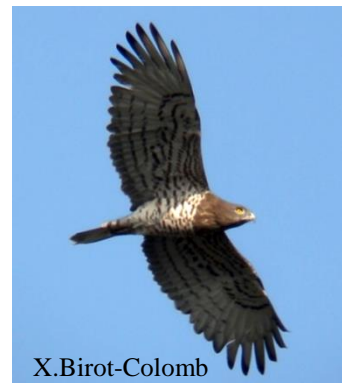
Taxonomie

Falconiformes / Acciptridés / *Circaetus*

Statut de protection

Annexe I Directive Oiseau
Protégé au niveau national
Annexe II de la Convention de Berne

Annexe II de la Convention de Bonn
Annexe II de la Convention de Washington



X. Birot-Colomb

Identification

Rapace diurne pâle, de grande taille. Posé, il présente une grosse tête ronde avec de grands yeux jaunes rappelant un rapace nocturne. Se reconnaît assez facilement en vol : dessous blanc plus ou moins parsemé de taches beige à chocolat alignées et marqué d'un plastron brun du menton au haut de la poitrine, de taille et d'intensité variables. Vu de face, les ailes dessinent une accolade aux pointes relevées. Le dessus est bicolore, la tête et les couvertures brun clair contrastent avec les rémiges brun foncé. Les ailes longues et larges sont bien digitées. La queue est barrée de trois bandes noires bien séparées. Le dimorphisme sexuel est peu marqué. Le plumage juvénile n'est caractérisé que par son état de fraîcheur et une étroite bordure pâle à l'extrémité des rémiges et rectrices. Sa technique de chasse fait appel au vol stationnaire.

Envergure : 160 à 180 cm ; Longueur totale du corps : 62-67 cm ; Poids : 1200 à 2300 g.

Habitat de l'espèce

Le Circaète recherche les milieux ouverts à couvert végétal peu épais : pelouses sèches ou rocailleuses, friches et landes de divers types, forêts claires de pins purs ou en mélange avec des chênes, pâturages divers, garrigues, milieux rocheux, zones humides. Il niche en forêt dans un secteur tranquille, sur un pin ou un gros chêne offrant une grande branche horizontale découverte. On trouve le nid dans des secteurs accidentés en moyenne montagne ou dans de vastes forêts de plaine pourvu que l'accès aérien soit dégagé. Le site de reproduction, s'il ne connaît pas de perturbations, est fidèlement occupé année après année, même si l'emplacement du nid change assez régulièrement.

En période d'hivernage, en Afrique, il occupe les savanes à acacias et les steppes arides.

Ecologie de l'espèce

Alimentation :

Spécialisé, il se nourrit presque exclusivement de reptiles, principalement des serpents, y compris venimeux contre lesquels il n'est pas immunisé, qui représentent 70 à 96% des proies. Les grandes couleuvres (jusqu'à 1m50) sont les plus recherchées mais toutes les espèces d'ophidiens sont concernées. Les autres proies observées en faible nombre comprennent des vertébrés (petits mammifères, batraciens, oiseaux) et des invertébrés (insectes, vers).

Reproduction :

Les couples restent unis pour la vie et se retrouvent ensemble chaque année sur le lieu de nidification. Leurs territoires ne couvrent que quelques hectares autour du nid, le domaine vital englobant par contre plusieurs dizaines de km². Grand migrateur, il arrive de fin février à fin mars en France pour se reproduire. Le départ s'étale de fin juillet à début novembre.

Localisation sur le site

Généralement observé seul, le Circaète est présent sur le massif du Bargy entre les mois d'avril et de septembre. Selon les années, ce sont entre 2 et 5 individus différents qui sont vus essentiellement sur le versant sud du massif. Sur l'ensemble des observations réalisées entre 1998 et 2011, une seule fait état d'un comportement territorial de 2 individus sexuellement matures durant l'été 2008. Bien que les observations concernent essentiellement des oiseaux immatures, des oiseaux adultes sont également régulièrement observés. Quoi qu'il en soit, la grande majorité des milieux ouverts (alpages et pierriers) thermophiles constituent pour le Circaète des zones de chasse.

Etat de conservation

● Défavorable inadéquat à l'échelle alpine. ● En Danger sur la Liste Rouge 74. ● Inconnu à l'échelle du site

Effectifs et menaces

Effectifs : En France les effectifs viennent d'être réévalués à la hausse avec 2400-2900 couples. En Haute-Savoie seuls 2 cas de nidification sont documentés depuis 2005. L'espèce estive régulièrement en Suisse mais n'a apparemment jamais niché.

Menaces : La dégradation des milieux ouverts et l'abandon de l'agropastoralisme représentent une menace importante pour les territoires de chasse du Circaète. Si dans un premier temps, exode rural et déprise agricole favorisent les reptiles par l'enfrichement qui en découle, la fermeture des milieux qui s'ensuit leur devient défavorable à terme.

Sur les sites de reproduction, les travaux forestiers et les activités de loisirs non maîtrisées peuvent être causes de perturbations, d'abandon ou de destruction des nids.

De nombreux cas de mortalité causés par les câbles électriques ont été recensés, particulièrement en plaine où les pylônes constituent les seuls perchoirs.

Faucon pèlerin

Falco peregrinus

Code
Natura 2000
A103

D. Edon (En photo : 2 immatures)



Taxonomie

Falconiformes / Falconidés / *Falco*

Statut de protection

Annexe I Directive Oiseau
Protégé au niveau national
Annexe II de la Convention de Berne

Annexe II de la Convention de Bonn
Annexe I de la Convention de Washington
Annexe A du règlement CEE/CITES

Identification

Les ailes plutôt larges et triangulaires sont pointues et arquées en croissant. La queue est courte, un peu rétrécie et à l'extrémité carrée, la poitrine est robuste et la tête est ronde et peu proéminente. L'adulte est sombre avec une tache blanche à la gorge et en haut de la poitrine, les parties supérieures sont gris bleu à gris ardoise et le réseau serré de stries transversales du dessous paraît gris. Dans toutes les tranches d'âge, le Faucon pèlerin a le dessus sombre avec une zone claire dans le bas du dos, limitée au croupion. La tête sombre, où la moustache arrondie contraste avec les joues claires, est caractéristique de l'espèce. Les jeunes sont brun ardoisé dessus, avec les faces inférieures rayées de taches longitudinales pendant leur première année. Longueur totale du corps : 34-50 cm. Poids : 600-750 g (mâle), 900-1300 g (femelle)

Habitat de l'espèce

Pour sa reproduction, le Faucon pèlerin reste strictement inféodé aux sites rupestres (falaises). Essentiellement localisé dans les falaises calcaires, il s'implante en petit nombre sur les falaises côtières du Nord-Ouest et dans les hauts de taille rocheux de quelques carrières de plaine de l'Est. Il ne construit pas de nid, il niche à même le sol, se contentant de gratter le sol d'une vire nue ou herbeuse, d'une cavité située le plus souvent dans la partie haute d'une falaise. Il peut également occuper le nid abandonné d'un Grand corbeau *Corvus corax*, voire le chasser et s'approprier l'aire de ce dernier. Les territoires de chasse couvrent tous type de milieux ouverts, des vasières littorales aux alpages.

Ecologie de l'espèce

Alimentation :

Ornithophage strict, le pèlerin consomme des proies qu'il capture en vol, allant des petits passereaux comme le Roitelet huppé, au Héron cendré. Les espèces de taille petite à moyenne, comme le Pigeon ramier, le Geai des chênes ou encore les étourneaux sont les plus fréquentes.

Reproduction :

En France, la ponte a lieu généralement de la mi-février à la fin de mars. Les 3 à 4 œufs sont couvés par les deux adultes pendant 1 mois environ. Les jeunes restent au nid 35-42 jours et accompagnent leurs parents 2 mois environ après l'envol. La taille des nichées à l'envol oscille entre 1 et 4 jeunes ce qui révèle une bonne productivité pour les couples qui nichent avec succès. Pendant ses deux premières années, son taux de survie annuel est estimé à 50%, pour atteindre 85% chez les adultes. Ils se reproduisent pour la première fois à l'âge de 2 ans (âge adulte) et l'union semble durer jusqu'à la disparition de l'un ou l'autre des partenaires. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 17 ans.

Parmi les facteurs limitant les populations, est citée l'extension du Grand-duc, prédateur naturel du Faucon pèlerin et espèce bien implantée sur le territoire, ainsi que les aléas climatiques des mois de mars et avril qui entraînent des pertes de nichées.

Localisation sur le site

4 territoires sont occupés de façon certaine sur le périmètre. 1 territoire possible est recensé au nord du site.

Communes : Brison, Petit-Bornand, Le Reposoir et Nancy-sur-Cluses.

Etat de conservation

Favorable à l'échelle européenne Défavorable inadéquat à l'échelle alpine Inconnu à l'échelle du site.

Menaces

Le Faucon pèlerin a un statut de conservation favorable en Europe, où l'effectif nicheur est estimé entre 12 000 et 25 000 couples. L'effectif national fait état de 1 100 à 1 400 couples territoriaux en 2002. En Haute-Savoie la population est estimée à 80-90 couples.

Un déclin catastrophique a été observé à partir des années 1950 et 1960, dû au pillage des nids par les collectionneurs d'œufs et les fauconniers, ainsi qu'aux persécutions directes associées, comme le tir. Peu après 1950, une nouvelle source de mortalité est apparue avec les pesticides organochlorés qui entraînaient l'empoisonnement ou la stérilité du Faucon pèlerin. En l'espace de deux décennies, les populations, jusque-là saines, vivant dans les pays industrialisés de l'hémisphère nord, ont diminué de 90% et il ne subsistait probablement pas plus d'une centaine de couples en France.

Aujourd'hui, après trente ans d'interdiction de l'usage de ces pesticides, les populations de Faucon pèlerin augmentent à nouveau.

Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax*

Code
Natura 2000
A346

Taxonomie

Corvidés / *Pyrrhocorax*

Statut de protection

Annexe I Directive Oiseau
Protégé au niveau national
Annexe II de la Convention de Berne



D. Rey

Identification

Le Crave à bec rouge est un petit corvidé au plumage entièrement noir présentant sous de bonnes conditions d'observation de légères irisations vertes et mauves sur la poitrine, les ailes et la queue. Les pattes et le bec, entièrement rouge vermillon, le distinguent facilement des autres corvidés. En vol, ses ailes, fortement digitées, présentent la même largeur de leur extrémité à leur base. Sur le terrain, pratiquement aucune différence morphologique ne permet de distinguer le mâle de la femelle. Cette dernière est cependant légèrement plus petite avec un bec moins épais et de couleur plus claire. Les jeunes se distinguent des adultes pendant quelques semaines après leur envol, par un bec plus court et de couleur jaunâtre à brunâtre.

La mue postnuptiale des adultes, complète, se déroule entre fin mai et fin août. La mue post juvénile, partielle, commence rapidement après l'envol.

Longueur totale du corps : 39 à 40 cm. Poids : 250 à 360 g.

Habitat de l'espèce

Le Crave niche exclusivement dans des cavités de falaises, des avens, très exceptionnellement dans des bâtiments abandonnés. Il s'alimente presque exclusivement dans les habitats ouverts tels que les vires, affleurement rocheux, sur les pelouses sèches, les prairies, les landes rases voire parfois dans les labours et les cultures en début de semis. Il recherche tout particulièrement les habitats à faible recouvrement végétal dont la hauteur n'excède pas 5 cm.

Ecologie de l'espèce

Espèce sociable en période inter-nuptiale, les Craves se rassemblent en bandes importantes pouvant atteindre plusieurs dizaines à centaines d'individus, pour exploiter collectivement les zones d'alimentation et occuper des dortoirs. En période de reproduction, les couples qui ne représentent en général qu'un pourcentage limité de la population (20 à 66%), peuvent nicher en colonie atteignant parfois une dizaine d'individus voire en colonie mixte avec le Chocard à bec jaune. Mais bien souvent, les couples nicheurs s'isolent pour se reproduire à l'écart des colonies-dortoir.

Les Craves sont particulièrement fidèles à leurs sites de reproduction et à leur partenaire. La ponte de 3 à 5 œufs a lieu autour de la mi-avril. L'incubation (17 à 21 jours) est assurée exclusivement par la femelle qui est alors ravitaillée par le mâle, parfois plusieurs fois par heure. L'élevage des poussins, assuré par les deux parents, dure une quarantaine de jours. L'envol survient essentiellement à la mi-juin. Les jeunes volants se déplacent avec leurs parents et se regroupent avec d'autres familles formant alors de très grandes bandes dans le courant de l'été.

Le Crave est une espèce longévive caractérisée par une productivité assez faible. La survie des oiseaux de première année est par contre relativement faible.

Localisation sur le site

La Haute-Savoie constitue la limite septentrionale de répartition de l'espèce dans l'arc alpin.
2 secteurs de présence sont connus sur le site, sur la commune du Reposoir.

Etat de conservation

- Défavorable inadéquat à l'échelle biogéographique alpine. En danger sur la Liste Rouge 74.
 Inconnu à l'échelle du site.

Effectifs et menaces

En Europe, la population de Crave à bec rouge est considérée comme ayant un statut défavorable en raison d'un déclin modéré continu depuis les années 1970. L'effectif reproducteur se situerait entre 43 000 et 110 000 couples.

En France, la population est estimée entre 1 000 et 2 000 couples, et l'espèce est considérée comme « A surveiller ».

En Haute-Savoie le Crave est un nicheur « En danger » avec seulement 6 à 10 couples.

Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum*

Code
Natura 2000
A217



Taxonomie

Strigidés / *Glaucidium*

Statut de protection

Annexe I Directive Oiseau
Protégé au niveau national
Annexe II de la Convention de Berne
Annexe II de la Convention de Washington

Identification

Petite chouette trapue à la tête arrondie, de taille intermédiaire entre un moineau et un étourneau, la Chevêchette d'Europe est le plus petit des rapaces nocturnes européens. Chez l'adulte, le dessus de la tête et le dos vont du gris au brun rougeâtre, ponctués de blanc chez l'adulte ; le dessous est blanchâtre avec poitrine brune et ventre finement rayé. Les disques faciaux sont peu marqués et de petits sourcils blancs surmontent les yeux jaune vif. Sur le dos de la tête et la nuque se trouvent deux taches sombres et une tache claire en forme de V et jouant le rôle d'un masque dissuasif. Le plumage des juvéniles diffère de celui des adultes par l'absence de points blancs jusqu'à une première mue partielle (1er automne). A environ un an, après une mue complète, le plumage adulte est acquis.

Le chant le plus fréquent est un sifflement flutté. Il peut être émis toute l'année mais sa fréquence est plus grande de février à juin. Juillet et août correspondent à une période de grande discrétion vocale. De septembre à novembre, principalement, la chevêchette émet un chant différent dit « chant d'automne ».

Longueur : 15 à 20 cm. Poids : de 65 à 70 g pour le mâle et de 75 à 85 g pour la femelle.

Habitat de l'espèce

La chevêchette fréquente principalement des forêts d'altitude (de 1000 à 2000 m) de conifères (épicéa, mélèze, pin cembro, pin sylvestre, sapin) aux peuplements ouverts, dotées de vieux arbres et parfois en mélange avec du hêtre. Elle y utilise des trous de pics (surtout Pic épeiche) pour se reproduire, s'alimenter et stocker ses proies.

Ecologie de l'espèce

Alimentation :

La chevêchette chasse à l'affût, essentiellement de micro-mammifères (musaraignes, chauve-souris, campagnols, lérots, voire belette). En hiver, lorsque la neige recouvre le sol, ce régime est complété par des passereaux (du Pouillot véloce à la Grive draine). Elle ne dédaigne pas à l'occasion quelques insectes (coléoptères, orthoptères), batraciens et reptiles. La répartition des proies dans le régime alimentaire est généralement la suivante : 54 et 68% de micro-mammifères et entre 32 et 44% d'oiseaux.

Reproduction :

Parades et accouplements se déroulent à partir de la mi-mars. La ponte (4 à 6 œufs) est déposée sur le fond d'une ancienne loge de pic (en général à une dizaine de mètres du sol). L'incubation assurée par la seule femelle dure de 28 à 30 jours. Les jeunes, nourris par la femelle à qui le mâle apporte les proies, quittent la loge entre le 27ème et le 34ème jour. Après l'envol, ils restent quelque temps à proximité, sont émancipés environ 1 mois après l'envol et peuvent se reproduire au bout d'un an. Le territoire d'un couple peut aller, en Europe, de 1 km² dans le Jura ou en Bavière à 3,5 km² en Saxe. La longévité maximale observée serait de 7 ans.

Localisation sur le site

5 données font état de la présence de l'espèce sur 4 secteurs en 2010 et 2011 :

Communes : Le Reposoir (2 secteurs), Scionzier (1secteur) et Mont-Saxonnex (2 secteurs)

Etat de conservation

Inconnu à l'échelle biogéographique Non pertinent à l'échelle du site

Menaces

Le statut de l'espèce au niveau européen est considérée comme favorable avec un effectif compris entre 47 000 et 110 000 couples.

La population française est estimée à 300 – 600 couples en 2007.

En Haute-Savoie, les prospections menées depuis près de 4 ans ont permis d'estimer entre 100 et 110 le nombre de territoire occupé.

Bouquetin des Alpes

Capra ibex ibex

Code
Natura 2000
NC



Taxonomie

Artiodactyles/Bovidés/Caprinés

Statut

Liste rouge : quasi menacé
Protection nationale de l'espèce
Convention de Berne
Annexe V de la Directive Habitats

Identification

La coloration de la robe du bouquetin varie au fil des saisons. En période estivale, le poil est court, et beige, brun clair. À l'automne, il tombe lentement et est remplacé par une fourrure à poils plus longs et épais, de couleur brun foncé, presque noir. Quelle que soit la saison, la robe de la femelle est plus claire que celle du bouc. On note un fort dimorphisme sexuel chez cette espèce.

Le mâle mesure entre 75 et 90 cm au garrot. Son poids varie en fonction des saisons, s'établissant entre 65 et 100 kg. À l'âge adulte, les cornes du mâle atteignent 70 à 100 cm et peuvent peser jusqu'à 6 kg la paire.

La femelle bouquetin également appelée « étagne » est plus petite et plus fine que le mâle. Elle mesure entre 70 et 78 cm au garrot et son poids varie entre 35 et 50 kg. Mais la différence principale réside dans la longueur des cornes. Ces dernières sont en effet beaucoup plus courtes, mesurant 20-25 cm et ne pèsent que 100 à 300g la paire. Les cornes des femelles sont plus fines et par ailleurs dépourvues de bourrelets

Habitat de l'espèce

Le Bouquetin des Alpes a une préférence marquée pour les falaises entrecoupées de vires, les pentes rocheuses escarpées, avec une très large tolérance altitudinale (des fonds de vallée jusqu'à 3500 m). L'altitude n'est pas un facteur limitant pour l'espèce. Ces zones refuges sont caractérisées par une forte pente, un substrat essentiellement rocheux avec une exposition plutôt orientée Sud (sites rapidement déneigés). Les couloirs d'avalanche, déchargés de leur manteau neigeux, offrent durant la période hivernale de bonnes possibilités d'alimentation. Les crêtes rocheuses principales ou secondaires assurent des corridors de déplacements entre les quartiers hivernaux et estivaux.

Ecologie de l'espèce

Alimentation :

Le bouquetin est un ruminant. Il est diurne, allant au gagnage avant le lever du soleil et les premières heures du jour, et le soir avant la tombée de la nuit. Herbivore, le bouquetin peut manger jusqu'à 20 kg par jour de graminées, légumineuses, mais encore de rameaux de genévrier rhododendrons ou de mousses et lichens. Au printemps il se nourrit d'arbustes, tels que le noisetier ou l'aulne vert appréciant leurs pousses tendres et vertes, bourgeons et chatons. L'hiver, il se nourrit de la rare végétation accessible composée de lichens et de mousses.

Reproduction :

Le bouquetin est une espèce polygame. La période de rut commence début décembre et se termine mi-janvier. Après l'accouplement hivernal, la mise bas a lieu généralement vers mi-juin, après 170 jours de gestation, dans un endroit inaccessible. Au moment de la mise bas les femelles s'isolent et abandonnent leur jeune de l'année précédente. Il naît un petit à la fois, qui se tient debout dès les premières heures. L'allaitement dure de 2 à 3 mois.

Le bouquetin a l'instinct grégaire et vit en groupe au gré des saisons.

Localisation sur le site

La population de Bouquetins est bien présente sur le massif entre le grand Bargy et le col de la Colombière, ainsi qu'entre la pointe d'Andey et la Revenne. Durant l'hiver, on le retrouve essentiellement dans les pentes sud sur les secteurs de : Servagin, Pic du Jallouvre, Pointe de Balafrasse.

Etat de conservation

● Favorable

Menace

Effectifs :

Lors du dernier comptage en 1999, 307 individus ont été recensés sur le massif avec un important déficit de mâle. Il semble que la population est actuellement en phase de colonisation sur les massifs voisins. A noter, un épisode de piétin en 1995 qui a engendré une mortalité chez les males dominants avec un taux de mortalité de l'ordre de 20% durant l'hiver 1995-1996.

Menaces :

Actuellement, on ne note pas de menace directe sur la population de Bouquetins. Il est néanmoins nécessaire de mettre en place une veille sur la cohabitation troupeaux/bouquetins pour contrôler un éventuel épisode de piétin (mesure de prophylaxie des troupeaux).

Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia debilis</i>	Code Natura 2000
	1065



Taxonomie
Lépidoptère / Nymphalidé

Statut de protection
Annexe II et IV de la Directive Habitat Protégé au niveau national Annexe II de la Convention de Berne

Identification
Papillon de petite taille (15 à 18,5 mm pour les ailes antérieures), avec une coloration générale fauve assez contrastée et orné de dessins noirs plus ou moins étendus. Sur les deux faces des ailes postérieures, on note la présence caractéristique d'une série de points noirs formés sur une bande orange. Taille et coloration varient assez fortement d'un individu à l'autre.

Habitat de l'espèce
<i>Euphydryas aurinia debilis</i> est une sous-espèce des Alpes orientales et centrales. Elle se rencontre fréquemment dans les pelouses alpines et subalpines, jusqu'à 2500 mètres d'altitude.

Ecologie de l'espèce
Les plantes hôtes de cette espèce sont la Gentiane de Clusius (<i>Gentiana clusii</i>), la Gentiane alpine (<i>Gentiana alpina</i>) et la Gentiane acaule (<i>Gentiana acaulis</i>). Les adultes s'observent de juin à fin août en fonction de l'altitude et des années.

Localisation sur le site
Sur le massif du Bargy, le damier de la Succise a été observé sur le secteur de Cenise (Mont-Saxonnex), au Col de la Colombière (Le Reposoir) et sur Petit-Bornand les Glières.

Etat de conservation
Espèce d'intérêt communautaire mais pas de préoccupation sur cette sous-espèce

Menace
Le facteur de menace le plus important serait la disparition de son habitat par l'intensification des pratiques agricoles ou l'embroussaillage.

Sabot de Vénus
Cypripedium calceolus

Code
Natura 2000

1902



Taxonomie

Angiosperme / monocotylédone / orchidacée

Statut

Annexe II Directive Habitats
Annexe I convention de Berne
Espèce protégée au niveau national

Identification

C'est une orchidée de grande taille (15 à 60 cm), présentant de grandes fleurs jaunes striées de pourpre avec une des pétales transformée (appelée labelle) en forme de "sabot".

Habitat de l'espèce

Cette espèce a une préférence pour certains stades dynamiques de colonisation forestière et pour certains types de peuplement forestiers :

- Pelouses abandonnées jusqu'aux forêts claires ;
- Lisières et ourlets forestiers,
- Clairières intra-forestières, peuplements clairs ou bordures de chemins.

Ecologie de l'espèce

Malgré son caractère montagnard, le sabot de Vénus se rencontre aussi en plaine ou dans les vallées dès 300 d'altitude. C'est une espèce semi-héliophile ou de demi-ombre, généralement mésophile, neutrocalcicole.

Localisation sur le site

Commune de Petit Bornand-les Glières, mais surtout à l'extérieur du site (en contact direct avec sa bordure)

Etat de conservation

Variable selon les noyaux de population. Les stations intégrées au site actuel sont réduites en surface et en nombre de pieds. Les plus remarquables et les mieux conservées sont situées dans des lanches en cours de boisement et des forêts claires.

● Défavorable inadéquat à l'échelle alpine

Menaces

Fermeture du couvert forestier ou des clairières
Destruction des lisières, travaux en bordure de routes
Cueillette

Chardon bleu

Eryngium alpinum

Code
Natura 2000

1604

Taxonomie

Angiospermes, Dicotylédones, Apiacées (Ombellifères)

Statut

Annexe II Directive Habitats
Annexe I convention de Berne
Espèce protégée au niveau national

Identification

Il s'agit d'une plante vivace glabre (sans poils), haute de 30 à 70 cm, avec une tige dressée. Les inflorescences s'épanouissent en juillet et en août. Les fleurs sont petites, blanches, groupées en têtes oblongues (2-4 cm de long) et entourées à leur base d'une sorte de "collerette" appelée "involucre", bleuâtre à bleu violacé, un peu molles et très finement dentées. Ces dernières sont portées par de longues tiges également bleuâtres.



Habitat de l'espèce

Cette espèce a une préférence pour différents types d'habitats de pelouses :

- Pelouses subalpines et alpines,
 - Mégaphorbiaies (végétation à hautes herbes adaptée à des milieux humides)
 - Prairies de fauche de montagne,
- Voire des forêts claires à pin cembro.

Ecologie de l'espèce

De tendance héliophile marquée, le chardon bleu craint cependant le dessèchement. L'espèce recherche les stations de demi-ombre sur les expositions intermédiaires ; la plupart des stations des Alpes françaises sont établies sur des versants est (de nord-est à sud-est). Les stations où est établie cette espèce concernent des prairies, des pelouses fraîches, et des mégaphorbiaies pas trop humides sur terrain neutrophile à acidophile, sur sols riches, frais et profonds et à bonne capacité hydrique.

Le Chardon bleu des Alpes s'observe à l'étage montagnard et surtout à l'étage subalpin (1000-2500 m), où se trouve son optimum.

Localisation sur le site

Cette espèce été signalée en deux grandes stations sur la chaîne du Bargy sur la commune du Reposoir.

Etat de conservation

Inconnu sur le site Défavorable inadéquat à l'échelle alpine

Menaces

Cueillette
Fermeture du milieu
Fauche ou pâturage trop précoce (printemps-été)

Mesure de gestion

Surveillance du milieu
Pâturage tardif (fin d'été)